**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 118 (1992)

**Heft:** 22

**Sonstiges** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Séminaire «Nouvelles formes d'offres pour les architectes et les ingénieurs»

Mercredi 4 novembre 1992, EPFL-Ecublens, salle CM3

Lors de ce séminaire seront présentés les nouveaux contrats modèles de la SIA: le contrat de prestations globales d'architecture et d'ingénierie ainsi que le contrat de société y relatif. Il s'agit de donner la possibilité aux bureaux d'études d'offrir leurs prestations de service en se réunissant sous la forme d'un pool mandataire susceptible d'assumer l'ensemble des prestations.

#### Programme

13 h 45 Ouverture du séminaire, accueil et bienvenue Roland Michaud De nouveaux contrats pour de nouveaux défis Nicolas Jove Intérêts et attentes du maître

de l'ouvrage

Philippe Virdis

L'atelier d'architecture traditionnel face au nouveau mar-

Kurt Aellen

Présentation du contrat de prestations globales d'architecture et d'ingénierie

Philippe Schweizer

Présentation du contrat de société entre les membres du pool mandataire

Christiane Brem Séance de questions, discus-

sion conférenciers

**Apéritif** 

Fin du séminaire

Finance d'inscription

Fr. 80.- (membres SIA), Fr. 50.- (étudiants EPFL), Fr. 100.- (autres participants)

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 21 octobre 1992):

Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, téléphone 01/283 15 15, téléfax 01/201 63 35

## SVIA

#### **Candidatures**

M. Laurent Chevalier, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1991 (Parrains: MM. Gérard Chevalier et René Walther) M. Alain Perret, ingénieur électricien, diplômé EPFL en 1982 (Parrains: MM. Henri Grobet et Eric Kehlhofer)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures cidessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

## Le projet DIANE -Construction écologique

Maison à faible consommation d'énergie, construite selon des critères écologiques le nouveau standard de construction?

Le programme DIANE (Durchbruch innovativer Anwendungen neuer Energietechniken; en français: Diffusion d'applications novatrices de nouvelles techniques énergétiques). placé sous la responsabilité de l'Office fédéral de l'énergie. fut officiellement lancé en mars 1992. Un budget cadre de 50 millions de francs doit, au cours des cinq prochaines années, permettre d'introduire sur le marché des techniques prometteuses en matière d'économies d'énergie. Ce programme met l'accent sur l'adaptation des connaissances actuellement à disposition.

Le volet «Construction écologique» est l'un des sept projets élaborés sous l'égide du programme DIANE: il a pour objectif d'introduire un nouveau standard de construction, caractérisé par des besoins énergétiques réduits et faisant appel à des méthodes de construction écologiques. Ce volet «DIANE - Construction écologique» est doté d'un budget de fonctionnement de 5 millions de francs jusqu'à fin 1996. Qu'entend-on par maison à faible consommation d'énergie, construite selon des critères écologiques? Le schéma reproduit ci-après présente la base de réflexion proposée par l'équipe de direction du projet pour répondre à cette question. Il est particulièrement important de veiller à une approche globale et à une optimisation des critères présentés: la construction, l'utilisation et l'élimination des matériaux d'un bâtiment doivent dans l'ensemble générer le moins de nuisances possibles pour l'homme et son environnement. L'intérêt du projet porte principalement sur la réalisation de petits immeubles d'habitation, mais l'habitat groupé, les constructions scolaires et les bâtiments admi-

Organisation DIANE- Construction écologique Responsable du projet à l'OFEN:

Peter Burkhardt, Office fédéral de l'énergie, Berne Equipe de direction du projet DIANE - Construction

Direction: Walter Moser, Basler & Hofmann SA, Zurich; autres membres: Heini Glauser, Metron Architekten SA, Windisch; Werner Hässig, Basler & Hofmann SA, Zurich; Niklaus Hodel, Gartenmann Bauphysik SA, Berne; Christophe Mercier, arch. dipl. EPFZ/SIA. Chigny s/Morges

Adresse pour la Suisse romande:

c/o Christophe Mercier, architecte EPFZ/SIA, rue des Vignerons 4, CH-1134 Chigny s/Morges,

tél.: 021/802 42 80, Fax: 021/802 42 90

Adresse des auteurs:

Walter Moser, ing. civil dipl. EPF/SIA & Beat M. Kung, ing. forestier dipl. EPF, c/o Basler & Hofmann, Ingenieure und Planer SA, Forchstrasse 395, 8029 Zurich

140

AS Nº 22

14 octobre 1992

### Critères pour le projet DIANE- Construction écologique



nistratifs de petites à moyennes dimensions sont également pris en considération. D'autre part, ce ne sont pas des maisons dotées d'une infrastructure hautement sophistiquée qui sont visées, mais bien des bâtiments de construction économique présentant un équipement technique simple et facile à appréhender.

Le point fort des activités prévues dans le cadre de «DIANE - Construction écologique» réside dans l'accompagnement de projets types et cela, de la phase de conception à l'exploitation d'un bâtiment en passant par sa construction. Pour ce faire, l'on recherche des maîtres d'ouvrage, des concepteurs et des architectes qui se trouvent actuellement dans la phase de planification ou de projet d'une maison à faible consommation d'énergie à construire selon des critères écologiques. Les spécialistes intéressés seront réunis en quatre groupes régionaux d'échange d'expériences, qui traiteront des problèmes concrets soulevés par des travaux de planification en cours. Si un groupe constitué ne peut aboutir à une solution, des analyses seront alors confiées à des membres de ce groupe, des spécialistes extérieurs ou des écoles, qui s'efforceront d'élaborer des solutions aussi proches que possible de la pratique, assorties de directives concrètes.

Des mesures de soutien dans des domaines tels que la préparation et la mise à disposition de documents, l'exécution de travaux préliminaires pour les projets types, ainsi que le transfert de connaissances à un public cible élargi faciliteront et compléteront le travail de ces groupes d'échange. Quels avantages un participant peut-il espérer retirer de sa participation à un tel groupe d'échange?

- Un élargissement de son expérience, grâce aux échanges portant sur de nombreux projets actuellement en cours dans toute la Suisse.
- Un accès aux dernières connaissances acquises et testées au niveau pratique dans la construction.
- La clarification de problèmes liés à son projet personnel, grâce aux apports d'un groupe élargi d'experts et de spécialistes.
- L'analyse de points précis de son projet propre, en vue de résoudre des questions d'intérêt général. De telles analyses pourront être confiées à des membres du groupe, à des spécialistes extérieurs ou à des écoles, comme sujets de travaux pratiques.
- Une publicité auprès des spécialistes, des maîtres d'ouvrage et d'un plus large public.

Les lecteurs, précisément engagés dans des projets relevant des catégories définies ci-dessus et intéressés par ce qui précède, peuvent obtenir les informations complémentaires nécessaires auprès de la direction du projet (voir encadré).